



**MAIRIE DE BOUSSENS
31360**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation : 17 août 2021
Nombre de Conseillers en exercice : 15 présents : 14
Nombre de voix Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00
Délibération du Conseil Municipal (D.C.M) N° 9-2a

L'an **deux mille vingt et un** et le **30 août**, à **19h**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS (proc.), Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes, COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés : M. AMOUROUX (proc. à M. SANS),

Secrétaire de séance (art L2121-15 CGCT) :
Madame Cyrielle AGUILA

Objet : Réhabilitation Poste de Garde Ancien site ELF
Avenant n°1 au marché de travaux - Lot 2

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un avenant doit être établi sur le lot n° 2 – Menuiseries Aluminium et Bois, attribué à la SAS Menuiserie LOUGARRE, 5 Chemin Vieux, 31800 LABARTHE-INARD, dans le cadre du marché de réhabilitation du Poste de Garde de l'ancien site ELF.

La modification de la prestation initiale consistant à prendre en compte en phase chantier, la nécessité de remplacement de la porte d'entrée principale du bâtiment, non pourvue d'un vitrage de sécurité conforme au DTU et aux prescriptions du Code du travail et la suppression des prestations de réparations initialement prévues sur cet élément.

Monsieur le Maire donne lecture de l'offre de prestation d'intervention faisant apparaître une plus-value de 2 267.52 € HT portant le nouveau montant du lot n° 2 - Menuiseries Aluminium et Bois à 15 769.73 € HT soit 18 923.68 € TTC.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer quant à cet avenant.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents :

- d'accepter l'avenant n° 1 au lot n° 2 - Menuiseries Aluminium et Bois, attribué à la SAS Menuiserie LOUGARRE, 5 Chemin Vieux, 31800 LABARTHE-INARD, dans le cadre du marché de réhabilitation du Poste de Garde de l'ancien site ELF portant le nouveau montant à **15 769.73 € HT soit 18 923.68 € TTC** ;
- d'imputer la dépense sur le **budget communal 2021, section d'investissement à l'article 2313** ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cet avenant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **03 septembre 2021**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le **02 septembre 2021**

Le Maire,
Christian SANS

